



Assises régionales

Montferrand le Château

Samedi 27 septembre 2008

Projet de développement

1- Pourquoi un projet de développement ?

Depuis quelque temps, la nécessité d'avoir un véritable projet de développement pour la FSCF en Franche-Comté s'est imposé.

Les débats sur l'identité de la FSCF, l'affinité, la place des célébrations nous amènent à réfléchir sur ce qui fonde notre action et comment les dirigeants peuvent s'imprégner de ce projet.

En même temps, les évolutions de la législation concernant les séjours sportifs nous obligent à présenter un projet éducatif et pédagogique. Si le secteur CVL et BAFA en présentait un, il était largement inspiré de celui de la Fédération (heureusement) mais n'apportait pas d'éléments propres à la FSCF en Franche-Comté.

Créer un projet de développement permettra la rédaction d'un projet associatif basé sur le rapport d'orientation fédéral mais tenant compte des évolutions de la société et des réalités locales.

Ce travail devra nous permettre de :

- ➔ donner du sens à nos actions
- ➔ donner des axes d'actions à la FSCF pour
 - ◆ ses structures
 - ◆ ses relations territoriales
 - ◆ ses différentes disciplines
 - ◆ ses différents publics

Ce document est une base de travail issue des réflexions de cette année. Nous comptons sur ces assises pour en faire le support d'un véritable plan d'action validé dans les mois qui viennent pour que chacun dans son instance y trouve les moyens non seulement d'espérer mais aussi de mener des actions qui feront vivre encore longtemps l'esprit même de la FSCF.



Projet de développement

Table des matières

1-Pourquoi un projet de développement ?.....	1
2-Quelques explications.....	3
3-Le projet de développement.....	4
3.1-Faciliter l'engagement et l'épanouissement personnel	4
Vous nous avez dit.....	4
Trouver des bénévoles.....	4
Aider les bénévoles.....	4
Des actions à mener.....	5
Permettre aux bénévoles de s'engager.....	5
Permettre aux bénévoles de rester.....	5
Permettre aux bénévoles de remplir correctement leur mission	7
3.2-Proposer des activités adaptées aux différents publics	10
Vous nous avez dit.....	10
Des actions à mener.....	10
Permettre à chaque activité de s'améliorer ou d'évoluer pour se pérenniser	10
Développer des pratiques de "loisirs" dans les sports de compétition	11
Diversifier les activités.....	11
3.3-Adapter le fonctionnement des instances à celui des bénévoles et des collectivités territoriales	12
Vous nous avez dit.....	12
Des actions à mener.....	12
Travail sur la répartition des fonctions et les articulations entre instances	12
Faire connaître la FSCF.....	13
3.4-Des outils pour mettre en oeuvre notre projet	15
Formations.....	15
Un plan de formation global.....	15
Un plan de formation lisible par tous.....	15
Groupement d'employeurs.....	15
Restructuration du poste de Jean-Pierre Arnoud.....	16
Communication.....	16
Création d'un fonds d'expérimentation.....	16

2- Quelques explications

Vous avez ici un document de travail qui utilise des codes de couleur pour hiérarchiser les idées

Voici quelques explications concernant ces codes.

Les axes de travail

Ils correspondent aux priorités que nous avons envie de nous donner pour la prochaine mandature.

Quelques lignes en caractères gras introduisent le propos.

Vous nous avez dit / les actions à mener

Nous avons voulu reprendre ce que vous avez dit, lors de la réunion du 7 juin pendant les interviews...

Dans chaque axe de travail, nous retrouvons ces deux parties.

Les objectifs

Dans les différents axes de travail, nous essayons de fixer des objectifs dans lesquels vont s'inscrire les propositions d'actions.

Propositions d'actions plus ou moins développées en dessous

Énumérations diverses

La partie « **Des outils pour mettre en œuvre** » n'a pas de « **Vous nous avez dit / les actions à mener** » car il s'agit là plutôt des moyens et de l'organisation que nous voudrions adopter pour atteindre nos objectifs.

Globalement le document est organisé de la façon suivante :



3- Le projet de développement

3.1- Faciliter l'engagement et l'épanouissement personnel

La vie de nos associations dépend totalement de la capacité des personnes à s'engager. Les personnes nous rejoindront et resteront que si elles pensent qu'elles ont les moyens de s'y épanouir.

Nous devons donc nous donner les moyens, non seulement d'accueillir les futurs bénévoles, mais de leur donner une « qualité de vie » qui les aidera à rester.

Vous nous avez dit

Trouver des bénévoles

- Il faut trouver une bonne ambiance. Une personne remarque que c'est plus facile avec les jeunes qu'avec les adultes, une autre que c'est plus facile avec des gens qui ont la « mentalité associative ».....mais qui sont souvent déjà très pris.
- Il faut faire la différence entre bénévoles permanents et bénévoles occasionnels. Parfois les « occasionnels » deviennent petit à petit « permanents ».
- Il faut repérer les personnes (comme les parents) qui sont susceptibles d'assumer des tâches. Dans son club, une monitrice a cette tâche là.
- L'animateur technique est le centre de l'association ; comment recruter ?
- Mais aussi, président, trésorier, secrétaire...
- Il faut solliciter les gens pour des coups de main, on n'est pas assez direct avec les gens : poser plus directement des questions, interpellations.
- Proposer aux dirigeants de se faire remplacer et/ou accompagner

Aider les bénévoles

- Certains souhaitent un soutien de la Ligue pour présenter l'association, ou/et le projet de la FSCF sous forme de documents, d'autres voudraient de l'aide pour la trésorerie.
- Il faut avoir des techniciens pédagogues : importance de la formation, problème du renouvellement.
- Il manque souvent l'esprit associatif chez les techniciens ; est ce que cela est pris en compte dans les formations ?
- Mutualiser les connaissances, pour cela, il faut se connaître et savoir ce que chacun sait faire.

- Ont se sent parfois un peu seuls.
- Avoir, lors des journées dirigeants, des ordres du jour précis, détaillés pour DEMYSTIFIER.
- Apprendre à animer des réunions, proposer des formations locales, apprendre à préparer des assemblées générales.
- Il est important de faire un suivi des formations.

Des actions à mener

Permettre aux bénévoles de s'engager

Mettre en place une réflexion sur les attentes des bénévoles et comment leur proposer un "parcours"

En partant d'échanges sur les pratiques des associations quant à l'accueil des parents, sur le repérage des compétences et sur la prise de responsabilités, nous mettrons en place un parcours d'accueil des dirigeants éventuellement (en fonction de la réflexion) basé sur :

- une rencontre avec un groupe de suivi représentant les différentes instances ;
- la mise en place d'un tutorat lié à la fonction ;
- proposition de formation de dirigeants ;
- bilan en fin de première année avec le groupe de suivi.

Mettre en place un "parcours" d'accueil des nouveaux dirigeants

Cette saison, le parcours est créé et mis en place à compter de la saison prochaine.

Permettre aux bénévoles de rester

Échanger sur les pratiques de convivialité des associations

Dans le Lien ou internet, les pratiques de convivialité, les expériences des associations seront mises en avant.

Valoriser le bénévolat

Aider tout bénévole qui le souhaite à mettre en œuvre une VAE¹

- Nous devons pouvoir soutenir tout bénévole qui souhaite valoriser son expérience. Nous devons pouvoir proposer facilement un « historique » du bénévolat des personnes. Une base de données qui s'appuie sur celle de l'annuaire sera utilisée et mise à jour en complément des livrets de formation et du classeur fédéral.
- Si nécessaire, nous demanderons à une personne compétente, peut-être un(e) stagiaire en informatique de travailler sur cette base.
- Les dates des réunions d'information sur les VAE seront envoyées aux bénévoles.
- Une réunion d'information sur la VAE pourra être mise en place dans le cadre de la formation des dirigeants.

¹ Valorisation des Acquis de l'Expérience

Projet de développement

Montrer et expliquer les passerelles entre la formation bénévole et professionnelle à la FSCF

Notre système d'information des stages sera amélioré pour que les possibilités de formations professionnelles internes à la FSCF soient clairement exposées. aux bénévoles souhaitant se professionnaliser. Les passerelles entre la formation bénévole et professionnelle à la FSCF seront distinctement montrées.

- Certificats de qualification professionnelle
- BP JEPS

D'ici la fin de l'année, un outil informatique de présentation du cursus de formation bénévole et professionnel sera utilisable sur le site internet et sous forme de plaquettes.

Faire connaître la législation concernant les aides au bénévolat

Il existe des aides à la pratique du bénévolat, nous mettrons à disposition des personnes toute l'information nécessaire concernant ces thèmes : impôts ; accidents du travail ; congés de représentation ; relations avec la formation professionnelle.

Proposer des formations bi-qualifiantes

Les bénévoles qui viennent se former sont en droit d'attendre que leurs temps de formations soient valorisés au mieux. Nous continuerons à mettre en place les semaines multiformation qui ont (entre autres) ce but. Une évaluation sera faite au mois de mai pour étudier le réel impact sur 3 ans et envisager les adaptations nécessaires.

Étudier les possibilités de professionnalisation de certaines fonctions

Le bénévolat est une valeur phare dans nos associations. Pour celles qui en ont besoin ou pour qui c'est une question de survie, l'étude d'une professionnalisation ne doit pas être tabou. Un groupe travaillera, à partir de la démarche entamée par le CD 25-70-90 sur les enjeux de cette question et la manière de la mettre en place pour, par exemple :

- faciliter les tâches administratives des associations ;
- apporter des compétences nouvelles ;
- donner la possibilité de s'ouvrir à d'autres publics.

La notion de groupement d'employeurs est celle qui semble la plus favorable.

Permettre aux bénévoles de remplir correctement leur mission

Donner la possibilité à tous les animateurs de se former

Pérenniser ce qui existe

- La formation sous toutes ses formes est primordiale. Nous allons continuer à mettre en œuvre les formes actuelles de formations. Nous améliorerons ce dispositif en demandant aux responsables de stages de proposer à chaque fois un compte-rendu aux stagiaires. Il pourra servir de base à l'édition de fiches techniques ou de documentations plus élaborées.
- Un système d'accès au site internet (avec code) sera proposé aux stagiaires pour avoir droit à différentes ressources concernant l'animation.

- développer les relations entre stages permettra des échanges entre disciplines et de bénéficier d'intervenants de qualité.
- Favoriser la bi-qualification (voir plus haut).
- Étudier la façon d'intégrer ce qu'est la FSCF dans des formations courtes.

Proposer une autre forme de formation des plus de 35 ans

Il est apparu que cette question était primordiale pour bien des associations. Certains animateurs ne souhaitant pas entrer dans un cursus long, ont aussi tendance à ne faire que des formations de base.

La commission formation et les disciplines concernées réfléchiront à un système basé sur des modules courts et localisés.

Diversifier l'offre de formation

Toutes les disciplines ont le droit d'avoir une formation, nous devons diversifier notre offre en veillant à ce que toutes les activités puissent en bénéficier (danses, activités manuelles) ou en proposant des découvertes d'activités nouvelles (photo...).

Développer la formation des formateurs

Formation fédérale

Au delà des séminaires de formateurs et des formations fédérales par discipline, nous proposerons chaque année à la fédération 2 participants à la formation de formateurs. A la fin de la mandature, chaque discipline aura une personne ayant suivi cette formation.

Formation régionale

Au niveau régional, il sera proposé des formations communes aux différentes disciplines sur des sujets communs. Il sera possible d'avoir par exemple un intervenant commun le matin avec un retour par discipline l'après-midi.

Former et accompagner les dirigeants

La vie associative exige aujourd'hui des dirigeants, à fortiori des présidents, **formés** pour :

- assurer la sécurité des pratiquants sans tomber dans une paranoïa sécuritaire ;
- permettre le bon fonctionnement de l'association ;
- animer l'équipe de bénévoles.

La formation ne suffit pas aujourd'hui, il faut-être capable **d'accompagner** et de proposer aux dirigeants des **outils** leur permettant d'assurer au quotidien leurs responsabilités.

Former

Un cycle de formation sera mis en place. Il abordera les questions suivantes :

- la place de l'association dans son environnement ;
- le fonctionnement d'une association ;
- le projet de la FSCF et les relations avec les différentes instances de cette dernière ;
- une réflexion sur ce qui fonde aujourd'hui le bénévolat et les conséquences sur l'animation des équipes de bénévoles aujourd'hui ;
- la gestion du salariat (qui est amené à se développer)
- la conduite de projet (animation de réunion, préparation d'une AG...)

Projet de développement

- la maîtrise d'outils informatiques libres et gratuits permettant la gestion courante de l'association.

Ce cycle, mis en place par la commission formation, sollicitera les compétences des bénévoles des différentes instances et s'appuiera sur des interventions « extérieures ».

Un financement spécifique sera mis en place en déposant un dossier au CNDVA (Centre National du Développement de la Vie Associative).

Accompagner

- La mise en place d'un système de tutorat accompagnant les nouveaux dirigeants sera effective dès la validation de la démarche proposée page 5.
- Cette démarche sera mise en œuvre à la demande expresse des associations.
- L'agent développement sera mis à disposition de cette démarche et du groupe référent.

Utiliser, créer et mettre à disposition une documentation

Pour compléter ce dispositif, il est important de fournir une documentation adaptée aux différentes situations.

Nous mettrons en place la démarche suivante :

1. Dans un premier temps, nous reprendrons (sous réserve d'autorisation de la fédération) les différentes fiches pratiques du journal « Les jeunes » afin d'en faire un véritable fichier actualisable.
2. Nous synthétiserons et assemblerons les différentes documentations existantes (guide administratif, compte-rendus de thèmes d'AG...) pour en faire des fiches techniques simples à utiliser (remplir un dossier de subvention, les responsabilités des dirigeants, fiches de postes, connaissance de la FSCF...)
3. Nous nous appuierons sur les compte-rendus de stages pour en reprendre les éléments nécessaires.
4. A partir de cette documentation de base, nous éditerons des guides et documents à l'usage des différents acteurs de la FSCF dans notre région : présidents ; correspondants ; trésoriers ; responsables de sections ; formateurs et animateurs.
5. Cette documentation sera mise à disposition dans une rubrique « ressources » du site internet et dans les parutions du « Lien ». Chaque année en complément du Lien traditionnel un « Hors série » sera édité sur un thème particulier et regroupera les documents nécessaires à cette question. Un « classeur du dirigeant » pourra se réaliser à partir de ce travail.
6. Mettre en lien les associations avec les ressources des différents réseaux d'aides à la vie associative.

Proposer des outils de gestion

Des outils vont-êtré adaptés ou créés afin de :

- permettre **un meilleur suivi des formations**
 - historique des stages
 - suivi individuel de stagiaires
 - rappels aux stagiaires
- une réflexion sur les moyens de **faciliter les inscriptions en stage** est à l'étude

- **chaque année, les associations recevront les tableaux statistiques**, non seulement de l'année en cours, mais aussi de leur évolution à compter de l'année 2000. L'expérience a été faite pour 2 associations cette année (Mancine et Alerte Grayloise). Cela permettra de remplir plus facilement les dossiers de subvention ou de faire des états pour les différents partenaires.

3.2- Proposer des activités adaptées aux différents publics

Nous avons vu dans nos diagnostics que les pratiques de loisirs avaient évolué ses dernières années. Nous devons, au delà de nos pratiques traditionnelles, nous donner les moyens d'élargir notre public tout en restant fidèle aux valeurs qui nous portent.

Vous nous avez dit

- Il faut développer de nouvelles activités, ou mieux travailler ensemble ; on ne se sert pas de la multiactivité ! croiser les disciplines (exemple randonnée / tir à l'arc). Il existe une idée de journée Éveil, mais avec les parents.
- Quelle est la valeur ajoutée de la FSCF ? si on peut répondre à cette question... bien des soucis seront réglés et une partie du projet écrit.
- La valeur ajoutée de la FSCF , est ce d'être original, de proposer autre chose que des compétitions ?
- Les associations pourraient s'entraider, partager leurs expériences. Il existe des initiatives.
- Je me demande si tout cela ne passera pas par la professionnalisation,mais comment gérer.

Des actions à mener

Permettre à chaque activité de s'améliorer ou d'évoluer pour se pérenniser

Un gros travail de soutien aux disciplines en difficulté est à mettre en œuvre.

Les commissions techniques sont chargées de la mise en œuvre de ces différentes actions.

GRS, Gym masculine, Gym Form'Détente

Un soutien est à apporter en dégageant des moyens financiers pour renforcer la formation des cadres.

CVL / BAFA

Les stages BAFA sont en train de redémarrer après la crise de ces dernières années. De nouvelles formes de partenariats (relations aux mouvements et services) et de communication (véritable publicité) doivent être travaillés pour mettre en valeur ces formations.

La proposition de loisirs sous forme de centres n'a pas réussi à s'implanter dans les associations. De nouvelles formes d'animations (par exemple : centres de vacances tournant dans les associations avec équipe d'animation gérée par la ligue ou une autre instance) sont à l'étude.

Développer des pratiques de "loisirs" dans les sports de compétition

Les pratiques de loisirs, y compris dans les sports de compétition se développent. Les fédérations délégataires proposent des pratiques « non compétitives ». La FSCF, dont la finalité n'est pas la compétition mais l'épanouissement de la personne à travers différentes pratiques (de compétition ou non), doit réfléchir à des propositions dans ses disciplines.

Il y a effectivement une demande de parents pour des pratiques sans compétition ou qui considèrent que le niveau est trop élevé. Il ne faut pas le nier tout en continuant la compétition.

La question du double encadrement se pose peut-être pour des pratiques de loisirs et de compétitions.

Les différentes disciplines peuvent réfléchir à des initiatives existant ailleurs :

- festivals associés aux compétitions ;
- spectacles...

Diversifier les activités

Au-delà des évolutions, il est important de trouver d'autres publics en diversifiant nos activités.

- **Soutien aux nouvelles activités** (exemple : danses).
- **Développer les relations entre activités** : bi ou triathlons FSCF, mélanges de disciplines : rando / TAA, éveil / gym détente / rando / TAA / CVL...
- **Favoriser les rencontres familiales et intergénérationnelles** validées par l'obtention du Label famille : « Journées saisonnières », « Enfants Parents Nature », « Actions en faveur des publics âgés »

Pour cela il faut :

- Tenir compte de la formation de animateurs
- des possibilités de créneaux horaires dans les gymnases et éventuellement mettre en œuvre des solidarités entre associations quand c'est possible.
- Faire des propositions en direction des seniors
- Permettre aux dirigeants de découvrir toutes les activités proposées sur la ligue

3.3- Adapter le fonctionnement des instances à celui des bénévoles et des collectivités territoriales

Nous constatons les difficultés à avoir et à garder des dirigeants dans nos associations. Les évolutions de la société, les motivations des personnes dans l'engagement font que nous devons réfléchir et proposer différentes formes de bénévolat adaptées aux différentes personnes qui voudraient nous rejoindre. Nous devons aussi nous adapter aux styles de vie actuels.

Alors que nous n'avons pas toujours pris la mesure du fonctionnement des collectivités territoriales traditionnelles (commune, conseil généraux et régionaux, d'autres se sont installées (communautés de communes, pays). Il nous faut avoir une présence auprès d'elles.

Vous nous avez dit

- Ce projet est fait pour être au service des associations.
- Il faut ajuster un programme d'évolution en fonction des difficultés et des compétences de chacune des associations et de toutes les instances.
- Il est indispensable de se sentir moins seul (implication des commissions techniques).

Des actions à mener

Travail sur la répartition des fonctions et les articulations entre instances

Les bénévoles et même souvent les dirigeants se plaignent d'un manque de lisibilité du travail des différentes instances à la FSCF. Il est vrai que les choses ne sont pas toujours facile. Entre les statuts, les usages et histoires des différentes instances, les fonctions des uns et des autres ne sont pas toujours claires pour chacun.

Une réflexion est à mener sur ce que doit-être la valeur ajoutée de chacune des instances. Des pistes de travail émergent.

Associations

Sans nier les différences, les histoires de chaque association, **comment favoriser les collaborations et les complémentarités entre elles ?**

District

Les districts sont à l'échelle des nouvelles collectivités territoriales (communauté de commune ou d'agglomération, pays).

- **Comment peuvent-ils être les garants d'une présence des associations FSCF dans ses instances ?**

- Comment peuvent-ils être, plus encore, les lieux de solidarité entre les associations ?

Comités départementaux et Ligue

Les CD et la ligue ont une longue histoire en commun, durant laquelle des répartitions des fonctions (soutien aux associations, compétitions, formations) se sont opérées.

Nous constatons aujourd'hui une plus grande complexité des questions à traiter et des ressources humaines et/ou matérielles de plus en plus dures à trouver.

Dans le respect des statuts et des délégations données par la fédération, nous devons réfléchir, dossier par dossier aux formes d'interventions, les plus pertinentes possibles, pour avoir la « valeur ajoutée » maximale par rapport aux associations.

De nouvelles formes de fonctionnement devront être réfléchies et particulièrement comment mieux utiliser et partager les ressources. Trois réflexions complémentaires sont menées :

- création d'un centre de ressources ;
- groupement d'employeurs ;
- restructuration du poste de Jean-Pierre Arnoud.

Faire connaître la FSCF

Aux bénévoles et aux associations

Il est important pour l'avenir de la FSCF et pour le maintien d'une proposition éducative originale dans le milieu du sport et du loisir de permettre aux acteurs de la vie des associations de mieux connaître la FSCF et d'être en capacité de présenter sa fédération à ses membres et ses partenaires.

Un « kit » présentation de la FSCF

Chaque association recevra par internet ou CD rom :

- les panneaux de présentation de la ligue au format PDF et imprimables du format A4 à 72 cm / 72 cm ;
- le projet éducatif de la FSCF en Franche-Comté ;
- le projet de développement dans sa version définitive ;
- un tract adaptable pour les associations présentant la FSCF ;
- un dossier présentant la FSCF et permettant d'y insérer l'action de l'association pour les partenaires institutionnels, financiers...
- expliquer aux dirigeants le parcours des financements dans la fédération.

Des formations

Dans les formations de dirigeants et les formation courtes d'animateurs, des temps spécifiques de connaissance de la FSCF seront proposés.

A l'extérieur

Grand public

Un effort particulier sera effectué vers l'information au grand public. Un budget « publicité » sera inclus dans la mise en place des formations ouvertes aux non licenciés (BAFA, randonnée, gym form'détente...)

Partenaires institutionnels

- D'ici 2 ans, pour celles qui ne l'ont jamais fait, chaque instance (des associations jusqu'à la ligue) sera allée présenter son association auprès des institutions qui ont compétences pour elle.
- Chaque association qui en fera la demande pourra être accompagnée par un représentant d'un district, d'un CD ou de la Ligue ou par un ou des tuteur(s) pour la soutenir.
- Le matériel statistique et les documents nécessaires seront fournis à l'instance concernée.
- Une réunion de préparation à la rencontre et l'adaptation des documents à la situation de l'association pourront être proposés.

3.4- Des outils pour mettre en oeuvre notre projet

Comment mettre en oeuvre des actions répondant à nos besoins avec des moyens somme toute réduits. Nous faisons le pari de la mutualisation des moyens et une forme d'organisation moins figée dans les fonctionnements.

Formations

Un plan de formation global et lisible par tous et nécessaire.

Un plan de formation global

Ce plan, présenté en fin de saison 2008 – 2009 proposera pour 3 ans les différents axes de formation. Il devra proposer :

- **Des perfectionnements techniques** à toutes les disciplines en mettant l'accent sur les activités en difficulté.
- Un **cycle de formations de ligue et fédérale** sera proposé pour chaque activité. En cas d'absence de proposition fédérale adaptée, la ligue en proposera une.
- Un **cycle sur trois ans** sera proposé aux dirigeants à compter du printemps 2009.

Un plan de formation lisible par tous

Afin que chacun puisse adapter ce plan de formation à ses besoins, des moyens de présentation adéquats seront créés.

- **Une rubrique sur le site internet** permettra de déterminer selon l'activité, l'âge et la fonction de la personne un parcours de formation avec les étapes, les dates et les contenus des stages. Les passerelles entre chaque niveau de formation bénévole et la formation professionnelle seront clairement indiqués.
- **Des plaquettes de présentation** seront éditées
- Chaque année un **planning formation sera édité sous forme d'affiche A3** pour les associations

Groupement d'employeurs

Cette réflexion vise à créer une structure capable de gérer des emplois partagés (par exemple : l'emploi d'une personne pouvant faire du secrétariat pour plusieurs structures).

Ce type de poste est riche en potentialités : administration ; partage de temps de secrétariat; soutien administratif (compta) ; secrétariat de compétitions ; animations CVL sur différentes associations...

Il faut en étudier les possibilités et les contraintes. Un groupe y travaille déjà.

Projet de développement

Restructuration du poste de Jean-Pierre Arnoud

Se définir un projet de développement, s'est aussi se donner des priorités et ajuster le profil de poste à ces dernières. Il faudra réfléchir aux fonctions du salarié de ligue :

- animation du centre de ressources ;
- mise en œuvre des nouvelles formations ;
- soutien aux associations ;
- création d'outils pour les associations ;
- dossiers de demandes de subventions pour les formations en collaboration avec le (la trésorier(e) ;
- coordination du site internet ;
- articles et mise en page du lien .

A ses nouvelles fonctions, il faudra certainement envisager de la formation professionnelle. Ce poste peut être réfléchi (hypothèse) dans le cadre d'un groupement d'employeurs.

Communication

Une attention particulière sera donnée à la communication au delà de la création des outils envisagée plus haut, nous allons travailler sur les points suivants :

Le Lien

Suite à l'enquête de l'an dernier, une nouvelle organisation du Lien, dans la forme et le fond, est en cours. Vous en verrez les effets dans le prochain numéro.

Site internet

Mise en œuvre complète et réelle, participation des associations et des CD à l'actualisation.

Circulation de l'information

Remise à plat de la distribution des circulaires et mise en place d'une formation pour les correspondants.

Création d'un fonds d'expérimentation

Ce fond pourrait soutenir des initiatives originales d'associations.

Cette action est à réfléchir encore et n'est qu'une hypothèse de travail. Il faut bien cadrer les choses.

Par exemple :

- ➔ chaque instance finance un certain montant par licencié (par ex 0,10 € - chiffre totalement arbitraire)
- ➔ Pour 7000 licenciés, cela ferait environ 2100 euros dans notre exemple.
- ➔ Un groupe (représentant les différentes instances) choisit une ou plusieurs actions originales et les soutient en affectant tout ou partie du fonds.